## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois janvier, le Conseil Municipal de la Commune

Conseillers en exercice : 15 de Cussac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur Dominique CHAMBON, Maire.

présents : 11

Dote do convección de l'Accomblés de

votants: 12

Date de convocation de l'Assemblée : le dix-sept janvier deux mille vingt-cinq

Question n°7

Présents : M. CERQUEIRA ; F. CHALEIX ; D. CHAMBON ; R. DUFOUR; D. JARDIN ; F. GAILLARD ; P. GIBAUD ; R. GRENOUILLET ; J. LEFORT ; A.

RAVET; F. TOMAS

Excusés ayant donné pouvoir : N. BARNY

Excusées sans procuration: L. GABETTE; P. GABORIAU; C. VIARD;

Secrétaire : J. LEFORT

## OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET « FOYER JEUNE »

MONSIEUR LE MAIRE informe les membres de l'assemblée délibérante du projet de modifier un bâtiment situé au jardin de la Palène en local en ossature bois, afin de pouvoir le mettre à disposition pour les jeunes de la commune.

Pour en assurer le bon fonctionnement, Monsieur le Maire propose qu'une convention soit signée avec les parents éventuellement volontaires, de manière à ce qu'ils se portent garant des jeunes, et du local en cas de dégradations du matériel

Le montant pour la réalisation du projet « foyer jeune » s'élève à 34 061,99€ HT soit 40 874,39 TTC Pour que ce projet aboutisse, une demande de subvention va être demandée.

## Après délibérations, le conseil municipal après 2 voix Contre et 10 voix Pour :

AUTORISE le Maire, à solliciter une subvention pour l'opération citée en référence ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC Le 23 janvier 2025

> LE MAIRE Dominique CHAMBON

Secrétaire de Séance Josiane LEFORT

Affichée le : 07/02/25

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via www.telerecours.fr

Le 07

Accusé de réception en préfecture 087-218705408-20250123-202507-DE Reçu le 06/02/2025